

Image not found or type unknown



Héritage remboursement de somme

Par **leberquier**, le **31/03/2009** à **09:09**

bonjour, je voudrais savoir s'il est possible d'exiger (en tant qu'héritier) le remboursement et la preuve de ce dernier d'une somme d'argent empruntée avant le décès d'une personne. (preuve de l'emprunt à l'appui).avant le partage de l'héritage. Merci

Par **Upsilon**, le **01/04/2009** à **18:05**

Bonjour et bienvenue sur notre site !
Oula oula, je n'ai rien compris =) ?
Qui a emprunté de l'argent, et à qui ? Vous parlez d'une preuve de l'emprunt. Quelle est-elle ?
Upsilon.